COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IV' Internationale

SAMEDI 6 FEVRIER 1976

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE ** PARAIT MERCREDI & SAMEDI PRIX : 0,30 F

DJIBOUTI la guerre coloniale

L'enlèvement des 30 enfants de militaires français stationnés à Djibouti, par un commando du FLCS (Front de Libération de la Côte des Somali s) s'est terminé par un drame.Les six membres du commando ont été tués par des tireurs d'élite de la gendarmerie, dépéchés à Djibouti.

En outre, un des enfants a trouvé la mort et plusieurs autres sont blessés gravement.

De plus, à la suite de ces évènements huit cents gendarmes mobiles ont été envoyés de Paris à Djibouti. Pour qui connait le colonialisme français, l'arrivée massive des gendarmes n'augure rien de bon. C'est que probablement le gouvernement français est décidé à faire un nouveau bain de sang dans la région.

Déjà, le gouvernement de la Somalie pays limitrophe du Territoire Français des Afars et des Issas accuse l'armée française d'avoir ravagé au napalm un village somalien, sous prétexte que les forces somaliennes auraient tiré sur des soldats français. A Djibouti même, des militants du Front de Libération de la Côte des Somalis ont été arrêtés par la gendarmerie. Et les nouvelles données par la radio sont loin de traduire la réalité. Elle est certainement plus grave.

On le voit c'est la guerre coloniale classique que le gouvernement français recommence dans cette région. Car c'est lui et lui seul qui est responsable des évènements qui se déroulent en ce moment. Il maintient sa présence en s'appuyant sur la force militaire en réprimant les mouvements qui réclament l'indépendance de Djibouti. Et pourtant il a déjà décidé que ce territoire deviendra indépendant. Mais ce qu'il veut , c'est placer avant son départ des fantoches à sa solde à la direction du nouvel état.

Il n'est pas sûr du tout que le gouvernement des Giscard-Chirac atteindra son but, car la colère gronde dans la région et les agissements des militaires français feront que, les partisans de l'opposition seront de plus en plus nombreux.

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Marie-Eugène ZOZOR
COMMISSION PARITAIRE N° 51 728
RONEO DU JOURNAL : P.A.P
6ème SUPPLEMENT AU MENSUEL N° 57.

MARTINIQUE : LA RÉPRESSION s'abat sur un de nos camarades

La justice colonialiste vient de condamner notre camarade Louis Maugée à un mois de prison ferme, trois mois de retrait de permis de conduire et 500 F d'amende, parce qu'il avait deux pneus lisses sur sa voiture. Auparavant, il avait récolté 4 mois de retrait de permis de conduire.

La raison d'une si grande sévérité est claire. Il s'agit de réprimer un militant révolutionnaire et syndicaliste actif. C'est d'ailleurs pourquoi ce procès a eu lieu en l'absence de notre camarade qui ne savait pas qu'il était poursuivi par la justice colonialiste .

Notre camarade a fait opposition à ce jugement et doit repasser devant le tribunal le 8 mars. Quoiqu'il en soit, nous appelons les travailleurs révolutionnaires et les anticolonialistes à être solidaires de notre camarade.

Bas les pattes sur LOUIS MAUGEE.

Halte à la répression colonialiste!

BANANE : guadeloupe
LES TRAVAILLEURS EN GRÈVE POUR OBTENIR LE SMIC SANS AUGMENTATIONS DE SALAIRES

Le mardi 3 février, réunis en assemblée générale à la bourse du travail de Capesterre, les travailleurs de la banane ont décidé de faire grève du mercredi 4 février au vendredi 6 inclus. Ils ont décidé qu'aucun régime de banane ne devrait être coupé. La grève est totale.

Car les Dormoy, Buttel, Déravin et autres ne veulent pas céder à leurs revendications, à savoir paiement au SMIC , soit 51,52f, au lieu de 43,92F actuellement, sans augmentation des tâches. Ces exploiteurs veulent bien accorder ce salaire, mais à condition, disent-ils, que le travail se fasse à l'heure effective de 6h à 14h. Or, depuis plus de vingt ans, dans l'agriculture, la règle des six heures payées huit heures est appliquée ainsi que le principe des tâches payées huit heures.

Aujourd'hui, les gros propriétaires de la banane, après ceux de la canne veulent remettre en question ces principes et accroître donc de manière considérable la quantité de travail fournie.

Dans leurs arguments, ils avancent le fait que dans tous les autres secteurs, les travailleurs fournissent huit heures de travail par jour .

En réalité, les patrons veulent payer 8 heures de travail, mais en conservant, de leur point de vue, tous les avantages du travail à la tâche, c'est à dire une exploitation des travailleurs, sans mesures.

DERAVIN, BUTEL et autres DORMOY veulent imposer aux travailleurs les 8 heures. Ceux-ci devraient leur imposer les 6 heures payées 8 heures et des salaires plus élevés que le SMIC.

GRENOUILLAGE CHEZ LES R.I.

Au mois de novembre, Etzol, maire de Grand Bourg, avait fait son petit coup d'état au niveau de la direction des républicains indépendants en se faisant proclamer secrétaire à la place de Mme Urgin. Cette dernière n'avait pas accepté de s'incliner devant le fait accompli, et avait annoncé que se tiendrait une assemblée générale des RI en Guadeloupe.

Cette assemblée a finalement eu lieu en janvier, et Urgin eut effectivement gain de cause. Etzol fut battu à une large majorité, son adversaire confirmée au poste de secrétaire générale.

Tous ces grenouillages aboutissent donc à un échec pour le petit potentat de Marie-Galante. Mais que cela soit Etzol ou Urgin qui soit secrétaire général ne change pas la nature des républicains : un parti réactionnaire et colonialiste qui sert les intérêts des gros capitalistes .

SENGHOR A LA MARTINIQUE

le poète aux mains rouges

La visite de Senghor président-poète de la république du Sénégal Césaire, nous vaut une "semaine sénégalaise" artistique organisée par le SERMAC(service municipal d'action culturelle) du 7 au 15.2.76. La troupe du théâtre présentera une pièce d'A. Césaire :"La tragédie du roi Christophe", et d'autres pièces d'auteurs sénégalais l'Exil d'Alboury. Nous verrons également à cette occasion des expositions d'objets d'art, et des récitals de danse, de poésies et de cinéma sénégalais. Ce festival artistique ne peut manquer d'intérêt : il permettra de mieux connaître un pays et ses traditions.

Mais malgré ce programme alléchant, il ne faut pas oublier qui est Senghor : un valet de l'impérialisme français qui règne par une dictature sanglante sur un pays où les opposants sont systématiquement jetés en prison et y meurent parfois. Comme ce fut le cas de Omar Blondin-Diop, mort dans les geôles de Senghor il y a un an.

Voila donc celui qui vient nous rendre visite. Gardons bien d'oublier tout cela pendant le festival artistique.

EPIDÉMIE DE GALE AU C.E.T DU LAMENTIN : LES POUVOIRS PUBLICS EN SONT RESPONSABLES

Depuis mercredi l'internat du C.E.T. est fermé. Les médecins scolaires ont décelé chez quelques élèves une maladie parasitaire de la peau : la gale. Il est scandaleux que dans un établissement public accueillant des centaines de jeunes, pareilles maladies de la misère et du sous-développement se répandent. Cela en dit long sur les conditions d'hygiène qui existent à l'internat du Lamentin. L'administration et les pouvoirs publics sont responsables du développement dans un internat d' telle épidémie. La politique de restriction de crédit se traduit par un nombre insuffisant d'agents dans les écoles. Ceux qui sont en poste n'arrivent pas à assumer tout le travail de nettoyage et d'entretien nécessaire qu'exigent la salubrité et l'hygiène d'un établissement public. Les salles de classe ne sont pas nettoyés, les abords du C.E.T. ne sont pas entretenus. Il faut aussi rappeler qu'en début d'année, l'internat était privé d'eau et les internes se lavaient difficilement. Un tel milieu de culture ne peut que favoriser le développement [illegible] genre.

Face à cela, l'administration se contente d' [illegible] les seuls internes. On peut s'interroger sur l'efficacité d'une pareille mesure car cette maladie est en fait contagieuse par contact et nécessiterait la fermeture complète de l'établissement. Au lieu de se débarrasser ainsi des enfants malades, l'administration devrait au contraire prendre en charge les soins médicaux nécessaires. Mais c'est aux élèves, à leurs parents, aux enseignants et aux agents de lui imposer

FRANCE

Affaire de l'armée: solidarité avec les inculpés

La répression contre les militaires et les civils accusés de démoralisation de l'armée se poursuit : dernièrement 4 nouvelles inculpations ont été prononcées. Ce sont maintenant 53 personnes: militaires et civils (dont des militants syndicalistes) qui sont inculpés. Parmi eux, huit sont encore en prison.

Il n'y a pas bien longtemps les avocats des inculpés ont ouvert dossiers pour bien montr à la justice et à l'opinion publique qu'ils étaient vides. Malgré le manque de preuve, la cour de sûreté de l'état continue d'inculper et de maintenir en prison.

Cela prouve tout simplement qu'il ne s'agit pas d'une manoeuvre du gouvernement pour enrayer toute forme de protestation et de revendication au sein de l'armée. Depuis des semaines, la lutte pour la libération des prisonniers et la levée des inculpations a été organisée en France par le comité national contre la répression.

Le comité appelle à de nombreuses actions de solidarité avec les inculpés. Face aux tergiversations de la gauche, face à la volonté froide et calculée du gouvernement de réprimer, seule une large mobilisation pourra faire reculer la justice bourgeoise et ses tribunaux d'exception comme la cour de sûreté de l'état.

Solidarité avec tous les inculpés et les emprisonnés! Exigeons leur libération immédiate, l'arrêt des poursuites!

GUADELOUPE

[illegible] DÉBAT SUR L'EMPLOI A

13 HEURES - MAGAZINE

Lundi, l'émission 13h. magazine était axée sur le problème de l'emploi. Parmi les invités, on comptait un haut fonctionnaire de la direction de la main d'oeuvre et un dirigeant de la CFDT.

Notre haut fonctionnaire tient le crachoir pendant la plus grande partie de l'émission faisant volontairement preuve de la plus grande confusion. Alors que l'animateur de l'émission et aussi les auditeurs réclamaient le nombre de chômeurs en Guadeloupe, il évita soigneusement de répondre en détournant la question sur la signification "du concept de chômage"et se lança dans un discours particulièrement verbeux et embrouillé.

Quant au dirigeant syndicaliste, il ne put pas plus donner de chiffres exacts du nombre de chômeurs et la mollesse de ses propos n'égalait que son embarras devant les questions posées par les auditeurs.

Toutes les [illegible] parfois pertinentes, des auditeurs, furent évitées, contournées, que ce soit à propos de l'inexistence de la caisse d'allocation chômage aux Antilles, ou de [illegible] d'une agence pour l'emploi, ou encore de la discrimination raciale dans l'emploi.

Mais ce n'est pas par hasard que ces gens là ont volontairement évité d'aborder les véritables problèmes du chômage. Ils savent bien que les aborder franchement reviendrait à donner des chiffres d'[illegible] entre 70 000 à 100 000 chômeurs, et à parler de g qui chaque année partent en France pour trouver du travail.

Ils ne tiennent pas à dire tout cela car ils sont eux-mêmes les complices de la politique du gouvernement colonialiste aux Antilles.

§§§§§§§§§

§§§§§

MARTINIQUE : AU ROND-POINT

ESCLAVAGE MODERNE

Nous avons reçu d'une travailleuse du Rond-Point une fort longue lettre dont nous extrayons les passages suivants :

"Ecoeuré par l'attitude des Roseau vis à vis de leur personnel, je me dois de vous apporter certaines précisions les concernant....

Il fait travailler le personnel tous les jours excepté le vendredi saint. Croit-il à la justice immanente? Ce personnel laisse le plus souvent bien plus tard que prévu et jamais les heures supplémentaires ne sont payées. Des sanctions sont prises pour la moindre absence. Les employés sont payés à la Noël le 24 au soir et le 31/12 au soir. Faisons un peu, le frio doit donc rentrer chez Mr. Roseau.

Les mères de famille n'ont absolument pas la possibilité d'acheter ailleurs. Elles sont payées à la sortie à 8 h. du soir.

Pas de primes, pas de 13 ème mois. Les employés sont traités comme des chiens, il ne veut chez lui aucun syndiqué. "

MARTINIQUE: UN JEUNE P.A.G. DE LA DROITE CANDIDAT DANS LE [illegible]me CANTON

La droite a choisi à la place de Maurice Nicolas, un nouveau candidat pour le 5ème canton de Fort-de-France. Le nouveau partant n'est autre que [illegible] Ste-Rose, ce qu'on peut appeler un jeune vieille [illegible] de la politique. Jeune par l'âge il a 33 ans, Mr. Ste-Rose représente ce qu'il y a de plus réactionnaire en Martinique : "Perspectives et Réalités" " Jeune Chambre économique" , deux associations qui, à défaut d'être de "masses" ont des masses d'argent..

On ne peut que s'étonner après cela de l'appel à l'aide lancé par Mr. Ste-Rose. Mais peut-être manque-t-il tout simplement d'idées. En tout cas, rien de neuf ne pourra sortir du programme de ce monsieur, car tout pharmacien qu'il soit il ne possède certainement pas la potion magique pour sortir la Martinique du sous-développement créé par les colonialistes.

REUNION PUBLIQUE

C O M B A T

O U V R I E R

[illegible] février 1976

MUTUALITE DE POINTE A PITRE

Thèmes :.Les révolutionnaires et les élections can[illegible]

. L'Angola

VENIR NOMBREUX 19 heures